

DECLARATION (E DE CONFORMITE aux exigences de protection de la directive 89/336/CEE "Compatibilité ElectroMagnétique"

Nous déclarons sous notre seule responsabilité, que le produit :

CONGERTILLEUR NUTERIQUE

CN)(20- SE

N° de revision:

date:274/97

est conforme aux normes génériques ou spécifiques harmonisées suivantes:

NORMES GÉNÉRIQUES :

(indice C 91-081-2)

NF EN 50081-2 :1993 compatibilité électromagnétique-norme générique émission partie2: environnement industriel.

NORME FONDAMENTALE:

EN 55011: émission rayonnée et émission conduite sur l'alimentation à

(indice C 91-082-2)

NF EN 50082-2 :1995 compatibilité électromagnétique-norme générique immunité

partie2: environnement industriel.

NORMES FONDAMENTALES:

EN 61000-4-2 : décharges électrostatiques.

EN 61000-4-4: transitoires rapides.

ENV 50140 : champ électromagnétique RF modulé en amplitude.

ENV 50204 : champ électromagnétique RF modulé en impulsion.

ENV 50141 : fréquence radio en mode commun modulée en amplitude.

Metz, le : 25/3/1996

Le responsable : Monsieur Dominique Curulla

Année d'apposition du marquage CE: 1996

LOREME 12, rue des Potiers d'Etain - Actipole BORNY - B.P.5014 - 57071 METZ CEDEX 3

Téléphone 87.76.32.51 - Télécopie : 87.76.32.52